

# Termes de référence pour le recrutement des membres du comité scientifique du Centre KIX Afrique 21

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

KIX est le programme de « partage de connaissances et d'innovations » financée par le partenariat mondial pour l'éducation (GPE) dont la mise en œuvre est assurée par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI). KIX rassemble 68 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui sont membres du GPE dans le but de déterminer les défis stratégiques communs et de faciliter le partage des connaissances et l'accumulation de données probantes. À cet effet, 4 centres régionaux ont été créés : KIX EAP, KIX ALC, KIX Afrique 19 et KIX Afrique 21.

Le Centre KIX Afrique 21 est dirigé par le consortium composé de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), de la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) représentée par l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF). Le Centre KIX Afrique 21 basé à l'IFEFF (Dakar) couvre 21 pays partenaires notamment : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo verde, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée, Guinée - Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Sénégal, Sao Tomé et principe, Tchad et Togo.

Le Centre KIX Afrique 21, à l'image des autres Centres, vise à favoriser l'identification et la vulgarisation des connaissances et innovations en éducation. Il a également pour mission de contribuer au renforcement des capacités des acteurs de l'éducation et principalement les membres des équipes de coordination nationale.

Fort de ses importantes réalisations, le Centre KIX Afrique 21 a bénéficié d'une extension de ses activités. Ainsi, pour soutenir le processus d'institutionnalisation de la culture de partage de connaissances et d'innovation engagé, le Centre KIX Afrique 21 souhaite se doter d'un comité scientifique dont les membres ont une expérience avérée dans le domaine de l'éducation.

En effet, le travail du Centre repose sur la production et la mobilisation de données probantes et d'innovations dans le domaine de l'éducation pour relever les principaux défis auxquels sont confrontés ses Etats partenaires.

Les présents TDR ont pour objet de préciser les objectifs, les missions et modalités de travail du comité scientifique.

## LE COMITE SCIENTIFIQUE DU CENTRE KIX AFRIQUE 21

Le Comité Scientifique joue un rôle d'organe consultatif et de conseil auprès des Comités technique et de pilotage ainsi que du Secrétariat du Centre KIX Afrique 21. À cet effet, il ne possède aucun pouvoir décisionnel au sein du Centre. Il regroupe des personnalités issues d'universités, d'organismes ou ministère de l'éducation, disposant d'une expérience avérée dans les thématiques prioritaires du Centre ou dans des domaines connexes. Il participe à la détermination de la méthodologie des travaux et publications scientifiques réalisés dans le cadre du programme. Il peut également être en relation avec les Comités scientifiques des membres du Consortium (AUF, CONFEMEN et IFEF-OIF).

Les différentes instances (comité de pilotage, comité technique et coordination) du Centre KIX Afrique 21 peuvent saisir le comité scientifique ou l'un de ses membres en cas de nécessité pour avoir des avis et des orientations scientifiques sur des sujets ou des thématiques prioritaires des pays.

## MISSION DES MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE

Les missions du comité scientifique KIX sont :

- analyser et apporter un avis scientifique sur les termes de référence pour la réalisation de rapports, d'études, et d'évaluations que la coordination de KIX est susceptible de commander et, éventuellement, les encadrer ;
- assurer l'assurance-qualité des extraits de KIX (Etudes, rapports, outils...) ;
- assurer la revue et apporter un avis scientifique sur les articles pour publication dans les revues spécialisées ; et
- participer à l'encadrement de travaux de recherche liés à des études de KIX au niveau local et régional.

## PROFIL DES EXPERTS

Les membres du comité scientifique KIX doivent être ressortissants d'un pays membre de la région Afrique 21 et la composition du comité doit, autant que peut se faire, refléter un équilibre aux niveaux du genre et de groupes d'âge (seniors et juniors). Les membres doivent posséder une expertise avérée dans le domaine de l'éducation. Ils devront justifier d'un profil recherche et développement mis en œuvre en milieu universitaire ou dans d'autres contextes professionnels.

Les postulants seniors du secteur universitaire doivent disposer au minimum d'un doctorat acquis depuis au moins 10 ans et 5 ans pour les juniors et justifier d'une publication régulière dans le(s) domaine(s) d'expertise pertinents aux thématiques prioritaires de KIX ainsi que d'un encadrement de travaux dans ces domaines.

Les postulants seniors du secteur non universitaire doivent justifier d'une expérience d'au moins 10 ans et 5 ans pour les juniors sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'encadrement de projets dans les domaines prioritaires du KIX. A titre non exhaustif ces postulants peuvent être des cadres d'un profil de haut niveau en politique éducative issus des ministères, des unités de recherche et de développement et d'organismes internationaux.

Un intérêt particulier sera accordé aux candidats ayant un profil « recherche et développement » mis en œuvre en milieu universitaire ou dans d'autres contextes professionnels.

Les postulants doivent être en mesure de :

- participer au comité scientifique du symposium GPE KIX en fonction de la thématique abordée ; et
- assurer au besoin avec un ou deux autres membres du comité scientifique, la coordination de publications scientifiques réalisées dans le cadre du KIX.
- répondre aux éventuelles sollicitations à caractère scientifique des instances du centre, sur des thèmes relevant de ses compétences et selon les modalités retenues de commun accord.

## FONCTIONNEMENT DU COMITE SCIENTIFIQUE

### **a- Sollicitation des experts**

En fonction de la question à traiter, la coordination du Centre KIX Afrique 21 fera appel, à un ou plusieurs membre(s) du comité scientifique suivant les besoins pour effectuer une expertise, dans le cadre des missions, sans besoin de mise en concurrence.

### **b- Réunions du CS**

Le CS se réunit une fois dans l'année fiscale, soit virtuellement ou en présentiel si les moyens financiers le permettent, pour délibérer sur la production scientifique du Centre KIX Afrique 21 ou de façon ad hoc pour apporter son avis scientifique sur certaines activités du Centre.

### **c- Présidence du CS**

Le Président du comité scientifique sera désigné par les membres du comité scientifique en concertation avec les membres du consortium AUF-CONFEMEN-IFEF(OIF).

Le rôle du Président est de servir comme agent de liaison entre les instances du Centre et ses collègues.

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature contenant un CV exhaustif et une note conceptuelle de 2 pages maximum décrivant la compréhension des missions susmentionnées devra être transmis au plus tard le 18 décembre 2023 à l'adresse [programmekix@francophonie.org](mailto:programmekix@francophonie.org). Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Les candidats pourront être sollicités pour transmettre des documents complémentaires jugés utiles par la coordination du Centre KIX Afrique 21.

Les candidats retenus seront informés de leur sélection au plus tard le 19 janvier 2024 afin de pouvoir débiter leurs missions le 25 janvier 2024.

Pour toute question, envoyez un message à : [programmekix@francophonie.org](mailto:programmekix@francophonie.org).